



**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel  
Grand Est**

| <b>Avis DEP n° 2019 - 76</b>   |   |                         |
|--|---|-------------------------|
| <b>Avis direct</b><br>(expert délégué)<br><br><b>Date : 30/12/2019</b> | <b>Objet :</b> Dépose d'un nid de cigogne blanche présent sur un pylône électrique sur la commune de SAINT GEORGES (57) | <b>Vote :</b> favorable |

**Contexte**

Un couple de Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) a, à nouveau, construit un nid sur un pylône électrique d'une ligne basse tension, Grand rue dans la commune de SAINT-GEORGES (département de la Moselle).

Afin d'éviter que le nid ne provoque un court-circuit sur l'ensemble du réseau électrique concerné comme cela s'est passé en 2017 (dégâts chez les particuliers et station d'épuration en panne).

Une demande est présentée par ENEDIS pour la dépose de ce nid et la mise en place d'un système anti-retour.

Il n'est pas envisagé de mesure compensatoire, la commune ne permettant pas d'accueillir une plateforme et l'espèce étant déjà bien présente sur la commune où on peut observer six nids.

Cette opération sera réalisée hors période de nidification et la LPO Grand Est encadrera les opérations à la fois de dépose des nids et de mise en place des mesures compensatoires

**Question au CSRPN**

le projet de dépose des nids de cigogne a-t-il un impact sur la population de l'espèce ?

**Supports de réflexion**

- Cerfas n° 13 614\*01 en date du 12 décembre 2019
- annexe technique en date du 11 décembre 2019

**Analyse du CSRPN**

Expert délégué : Bruno FAUVEL

Le CSRPN prend acte qu'il n'y aura pas de mesure compensatoire pour ce dossier car l'espèce est bien présente sur ce secteur.

**Avis du CSRPN**

Favorable

Bruno Fauvel,  
Expert-délégué, vice-président de la commission  
Espèces Protégées du CSRPN Grand Est